

INJUSTICE MATERNELLE ET INÉGALITÉ. EXEMPLES MYTHIQUES DE L'EXPÉRIENCE COLONIALE EN AFRIQUE

Veronika GÖRÖG-KARADY
C. N. R. S. Paris
(FRANCIA)

Il existe dans la riche littérature orale africaine une catégorie de récits qui ont pour particularité d'être rattachée à un contexte historique précis: la période coloniale. Il s'agit des textes qui se retrouvent dans un grand nombre de sociétés au Sud du Sahara dont le message -de caractère idéologique manifeste- renvoie à la condition aliénée faite aux colonisés.

Ces récits -qui proposent d'intégrer l'Homme Blanc et la civilisation qu'il représente ainsi que les rapports de force qui s'instaurent par la domination coloniale dans le champ sémantique qu'offre leur vision du monde traditionnel peuvent être qualifiés de mythiques à plusieurs titres:

-Ils offrent une aitiologie, une réponse au "pourquoi" et au "comment" des faits exposés;

-Ils traitent des événements relatés comme des faits originels établissant les conditions d'existence et les relations inégalitaires entre les groupes en présence comme valables une fois pour toutes;

-Ils situent l'action au début des temps (alors qu'ils parlent en réalité des conditions historiques marquées par la colonisation) et les protagonistes sont Dieu (ou des êtres appartenant à la sphère divine) et les premiers hommes.

Ce mode d'instauration mythique de la domination coloniale aida de la rendre acceptable pour l'esprit de ceux qui élaboraient ce discours voire la légitimer à leurs yeux- pendant une période tout au moins.

Parmi les supports narratifs de cette problématique par excellence idéologique - naissance des groupes raciaux et de la stratification sociale - on peut distinguer trois sortes de récits. Dans les premiers, l'on interprète la différenciation raciale en termes d'accident ou du hasard; dans les seconds, l'on impute celle-ci à une décision arbitraire de Dieu ou d'un parent ancestral; enfin, dans les troisièmes, l'on fait intervenir la responsabilité des hommes, en particulier des ancêtres africains.

Si ces récits-types portent préférentiellement certains messages plutôt que d'autres, dans la pratique du discours ils s'avèrent extrêmement malléables et se prêtent à des usages idéologiques multiples. Nous avons consacré un ouvrage et plusieurs articles à ce vaste ensemble narratif (cf. bibliographie) mais dans le travail que nous proposons ici nous ne parlerons que d'un corpus de récits soudanais (émanant de trois sociétés voisines et culturellement fortement apparentées) composés de cinq textes recueillis entre 1910 et 1972. Leur authenticité est bien établie et les chercheurs qui travaillent dans la région attestent qu'ils continuent à être racontés jusqu'à nos jours.

Il s'agit des récits syncrétiques où se mêlent des éléments narratifs soudanais traditionnels avec ceux de la *Genèse* biblique (récit de la Chute). En effet, le travail missionnaire assez intense dans la région soudanaise concernée a dû faciliter l'interpénétration des thèmes occidentaux et africains et leurs réélaborations locales. Signalons que la *Bible* a été traduite en shilluk dès 1924 et que les épisodes de l'*Ancien Testament* peuvent être aussi connus dans la région sous l'influence du Coran.

Mais regardons les textes:

1. Récit dinka recueilli par F. Deng *African of Two Worlds*, p. 76.

Les premiers hommes à naître étaient des jumeaux. L'un a été de couleur brune, l'autre de couleur noire. La mère a gardé l'enfant noir près d'elle, éloigné du père. Chaque fois que le père venait pour voir les enfants, elle lui présentait l'enfant brun et se gardait l'autre. qu'elle aimait profondément.

L'homme dit: "Cet enfant que vous gardez loin de moi, je ne lui montrerai pas mes secrets quand il sera adulte." Ces paroles sont restées comme une malédiction sur nous. C'est à cause de cette histoire -transmise par nos pères - que nous sommes démunis jusqu'à ce jour. Notre père ne nous révéla pas de façon complète la manière de faire des ancêtres. C'est la femme qui éloigna l'enfant noir de son père. Autrement, nous connaîtrions plus de choses.

2. Récit dinka recueilli par F. Deng.

African of Two Worlds, pp. 77-78.

Dans les paroles de la création, il est dit que l'homme a été créé en premier. Il fut fait de la terre. Puis Dieu lui donna le souffle et il devint l'homme. La femme fut créée après lui. Puis Dieu dit: "Vous devez avoir des enfants maintenant." La femme mit au monde des triplés. Dieu leur donna (fit) un enfant blanc, un enfant brun et un enfant noir. Cet enfant noir fut le préféré de la mère. Elle avait l'habitude de le cacher; elle ne montrait que les autres enfants à son mari; il ne connaissait que ces autres enfants. Un jour, il vit sa femme en train de nourrir au sein l'enfant noir. Il demanda: "C'est à qui cet enfant?" "C'est à moi", répondit la femme. "Pourquoi le caches-tu? Est-ce qu'il est un enfant à nous deux?" "Oui", répondit la femme. "Cet enfant que tu caches sera un jour l'esclave des autres", fit le père.

L'enfant blanc n'a pas été bien nourri au sein, la mère lui offrait le sein vide (déjà vide). Le père prit donc cet enfant.

Quand les gens se rendaient dans des réunions publiques, la mère ne laissait pas son enfant noir y aller; seul l'enfant blanc avait l'habitude d'y aller avec son père.

/Une autre personne intervient et continue -sur les quatre-/ Oui! Le père s'occupait très bien de son fils blanc. Comme il n'a pas été nourri au sein, le père se chargeait de sa nourriture...

Il amena l'enfant blanc auprès de Dieu afin qu'il devienne son serviteur. C'est ainsi que l'Anglais s'en alla et devint instruit. L'Arabe et le Dinka ne sont pas partis. Ils sont restés tous les deux auprès de leur mère. On dit que leur mère était la mère de tous les hommes.⁽¹⁾

(1) Les récits dinka ont été publiés en anglais, mais comme F. Deng est lui-même dinka, il est clair que son enquête auprès des notables a été menée en dinka. Comme il l'explique, les récits d'origine publiés ici sont le fruit d'une longue conversation où les informateurs, des nobles d'un certain âge, ont pris la parole à tour de rôle, de sorte que leurs récits se complètent les uns les autres. Nous avons ici des informations sur les conditions de collecte. Toutefois, il faut dire que dans le cas de ces récits mythiques africains, nous possédons peu d'informations sur leur performance *in situ*. Cf. à ce propos Gorög-Karady, 1984.

3. Récit shilluk. D. Westermann, **The Silluk People**, p. 178.

Notre père est Dieu. Nous étions les deux fils de Dieu: le Noir et le Blanc. La mère aimait le fils noir mais détestait le fils blanc. Quand Dieu vint, elle lui montra le Blanc et cacha le Noir. Dieu demanda: "Pourquoi le caches-tu?" "Sans raison", répondit la femme. Dieu dit alors: "Cache-le donc, moi j'aime le Blanc. Le peuple noir sera dominé par le peuple blanc." Ce même jour, la mère fit sortir également l'enfant noir. Dieu demanda: "Pourquoi le sors-tu?" "Oh, je le fais sortir comme cela", répondit-elle. Au Blanc fut donné le livre, le fusil, l'épée et toutes sortes de biens. Il est aimé par Dieu. Et maintenant les Noirs sont gouvernés par les Blancs.

4. Récit shilluk. W. Hofmayr, **Die Shilluk**, , vol. II, pp. 241-242.

Autrefois, quand Dieu créa l'humanité. le jeune Turc, l'Abyssinien, le Darfurien et le Shilluk, tous étaient les fils de Dieu. Celui-ci demanda à la mère, Rao (Eve arabe), d'amener les fils. Mais Rao, la mère, ne laissa venir que trois fils: elle cacha le quatrième, le Shilluk. Jwok demanda: "Sont-ils tous ici?" "Oui", répondit-elle. Dieu partit.

Une autre fois, Dieu revint et vit les quatre fils. Il appela Rao, la mère: "Ne m'avais-tu pas dit qu'il y avait trois fils? D'où vient ce quatrième?" "Que puis-je faire? Comment puis-je cacher un fils devant son géniteur?", répondit Rao. Dieu partit et ne revint pas pendant quelque temps. Quand il revint, il demanda: "Ce garçon, le Turc, pourquoi est-il si maigre?" "Je ne mange pas", dit celui-ci. Il était très mal nourri. Le Shilluk, le Darfurien et l'Abyssinien pouvaient, eux, manger à leur faim. Dieu repartit et prit le Turc avec lui. Peu de temps après, il revint et appela les fils. Mais le Shilluk, le Darfurien et l'Abyssinien refusèrent de venir. Dieu embrassa le Turc et dit: "Tu n'as pas eu peur de moi, tu es mon fils."

Et les autres fils crachèrent.

5. Récit nuer. Crazzolaro S. C. **Zur Gesellschaft und Religion der Nuer**, pp. 69-70.

Dieu et sa femme avaient plusieurs enfants différents. Un jour, Dieu partit en voyage et sa femme resta à la maison avec eux. A son retour, Dieu s'adressa à sa femme: "Amène les enfants, je vais leur couper les cheveux." "Bien", répondit la femme et elle amena le Blanc seulement. Alors Dieu demanda où étaient les autres "C'est tout", répondit la femme. "Tu mens", dit Dieu et il ajouta: "Les enfants que tu gardes avec toi doivent rester les tiens!" "D'accord, qu'ils restent les miens", répondit la femme. Et Dieu donna le fusil au Blanc⁽²⁾

Les récits sont organisés autour des thèmes suivants:

(2) Cf. S. C. Crazzolaro, *Zur Gesellschaft und Religion der Nuer*, Mödling bei Wien, 1953, pp. 69-70; Crazzolaro a recueilli ses textes en 1932 à Yoinyan. à 70 km du lac No.

-L'humanité prend son origine grâce au pouvoir procréateur d'un père (qui est parfois Dieu lui-même) et de sa femme;

-Les premiers hommes sont différents: noir et blanc -avec ou sans autres créatures de couleur intermédiaire;

-La mère s'associe l'enfant noir -ou ses enfants non blancs-, et souvent, par réaction, le père s'associe l'enfant blanc;

-L'association définira le destin des descendance respectives et la relation entre l'enfant associé de la mère et celui du père.

C'est l'hostilité "originelle" de la mère de l'humanité à l'égard de son époux. donc un conflit conjugal, qui commandera le déroulement du récit. Ce thème, la relation méfiante entre mari et femme "parle" aux Africains. On le retrouve aussi bien dans la vie sociale que dans la littérature orale. Dès lors, la préférence maternelle s'explique plus aisément; la mère, de position sociale plus faible que le mari, cherche dans ses enfants-des "associés", peut-être de futurs protecteurs. Mais la préférence suppose voire exige une identité différente bien établie et celle-ci relève de la couleur de la peau. Une fois l'arrangement narratif mis en place la pierre d'achoppement sera la faute maternelle. Pour ce qui est la conclusion -les associés du père auront la position supérieure- elle renvoie très certainement à l'ordre social de ces sociétés soudanaises, qui accorde une place prééminente aux hommes dans la hiérarchie sociale autant à l'intérieur du groupe domestique que dans la communauté plus large. Dans les récits n° 3, 4, 5, où une confusion règne entre la figure paternelle et le personnage divin, la place forte qui lui est réservée se justifie par cet amalgame même. Or dans le récit dinka aussi, où le père "fabrique" les enfants sans les concevoir avec la femme, c'est à lui qu'il revient de les faire de couleurs différentes (blanc, brun, noir). Sur les cinq récits, l'octroi des privilèges appartient dans quatre cas à Dieu et dans un cas au père: Dieu-père, ou le père, dispense souverainement ses "secrets" (les savoir-faire), réduit à l'esclavage les descendants des uns, ou encore, recommande (quand il est humain) aux soins de Dieu l'enfant que sa mère maltraite. L'interférence entre les pouvoirs du créateur et du procréateur (donner la vie est l'attribut le plus fondamental de l'être humain) n'est pas rare

dans les représentations mythico - religieuses. Elle a été dûment attestée chez les Dinka, comme en témoignent, par exemple, les travaux de Godfrey Lienhardt⁽³⁾.

Mari et femme sont unis dans un rapport inégalitaire et la solution du conflit entre les partenaires inégaux perpétue cette hiérarchie prédéterminée par les relations de force initiales. Tout se passe donc comme si le paradigme de l'inégalité était calqué sur le lien homme/femme. Ce schéma de la conceptualisation de l'inégalité en termes sexuels pouvait servir de modèle pour qualifier sociologiquement les hommes de couleur différente et projeter ainsi la stratification sociale de l'époque coloniale (résultat des conditions historiques) "en arrière" aux temps des origines.

Les récits ne donnent, aucune motivation aux associations préférentielles et notamment, à l'attitude de la mère qui opte toujours préférentiellement pour son fils noir. Or, tout arbitraire qu'il soit, le choix maternel constitue un acte positif du point de vue des destinataires de l'histoire. Ainsi, en effet, c'est l'enfant noir qui est traité en préféré, il est mieux nourri (parce que nourri au sein), soigneusement gardé, "caché" par amour. Il est comme un trésor qu'on dérobe pour se le réserver, pour le protéger. L'acte délibéré et non motivé de la mère, qui prive son mari de quelqu'un sur qui il a les mêmes droits qu'elle même, souligne la force de l'antagonisme conjugal qui détruit la relation père-fils et la transforme en "hostilité structurale".

L'association du père avec le fils blanc rétablit l'équilibre et répare l'injustice (du fait qu'il est affamé, maltraité, privé de l'amour de la mère) sans relever pour autant d'une préférence paternelle spontanée. Le représentant du principe mâle agit par raison, l'émotivité non raisonnée est, ici encore, le propre de la femme.

Le motif de l'association préférentielle comporte une interprétation nuancée du destin inégal qui échoit aux groupes raciaux. D'abord, les hommes sont créés égaux tout en étant de couleurs différentes. En second lieu, c'est le fils noir qui est privilégié par l'affection spéciale et exclusive que lui voue sa mère. Le statut familial

(3) Cf. G. Lienhardt, *Divinity and Experience*, Oxford, 1961, p. 39.

du Blanc est donc bas. Au fond c'est lui qui est l'objet d'une discrimination primitive. L'origine du Noir véhicule donc une connotation positive aussi, tandis que le Blanc est marqué primitivement par le sceau de la privation. Cette prééminence initiale du Noir ne sera renversée que dans un second temps en raison des circonstances: le Noir est caché ou il reste distant du père (en tant qu'associé de la mère). La faute de la mère (et parfois des fils noirs) est clairement formulée mais elle n'annule pas pour autant le statut initialement positif du Noir.

Malmenés par l'*Histoire*, les Africains sont les *préférés* de la mère, personnage primordial dominant de l'enfance, face au père lointain (il vient chez lui en visite). Avec de telles prémisses, il est plus facile d'accepter le destin social du colonisé qui est en quelque sorte homologué sur le modèle sexuel où le statut mineur par rapport au Blanc correspond à celui de la femme par rapport à l'homme. La structure narrative du récit permet donc d'interpréter l'inégalité historique vécue sans abandonner l'idée d'une suprématie symbolique ou mythique des Africains.

Relevons ici quelques détails: dans le récit n° 1, le nombre des enfants est deux (noir et brun); dans le n° 2, ils sont trois, de couleur noire, brune et blanche; dans le n° 5, il y a trois enfants noirs, les ancêtres des Nuers, des Shilluks et des Dinka, tous cachés par la mère qui ne présente que le seul enfant blanc à Dieu-père en visite; le n° 4 est le seul récit où la mère est nommée Rao. Celle-ci cache l'enfant Shilluk et présente à Dieu les autres: le Turc (l'équivalent du Blanc), l'Abyssinien et le Darfurien (toutefois, elle nourrit bien ces deux derniers). On perçoit donc une graduation: le Shilluk, qui est le préféré, le caché, le bien nourri; l'Abyssinien et le Darfurien qui, sans être cachés, sont bien nourris; le Turc, présenté au père et affamé. Le Shilluk, le Darfurien et l'Abyssinien s'unissent dans le refus qu'ils opposent à l'appel de Dieu-père. De la sorte, l'économie binaire des narrations est maintenue, l'opposition fondamentale reste la même. L'inégalité *historique* s'exprime en termes de *pouvoir* ("l'enfant que vous cachez sera un jour l'esclave des autres"), de *savoir* (le Blanc reçoit le livre - n° 3-, il apprendra les secrets du père - n° 1), de *supériorité militaire* et, enfin, en termes spatiaux, le Blanc va avoir un autre pays, le Noir restera lié à la terre d'origine, à proximité de la

mère. Enfant caché par la mère dans la maison d'un côté et enfant introduit dans la vie communautaire de l'autre, forment donc contraste. Aussi la participation dans les affaires publiques est déjà en soi une marque de l'autorité sociale dont sera investi le Blanc. Cette interprétation est clairement suggérée par le texte n° 2. Dans le récit n° 4 (shilluk) la répartition apparaît de façon similaire: les fils noirs offensent le père - ils ne répondent pas à son appel, plus exactement, ils le repoussent.

Les attributs du premier homme et de la première femme peuvent être représentés de la façon suivante:

	Femme	Homme
Espace	maison sphère privée	dehors sphère publique
Mobilité	passive liée à la maison	active libre, mobile
Attitude à l'égard des enfants	injuste peu réfléchie excessive sélectivement bonne ou mauvaise	juste pondérée raisonnable bon père conscient de ses responsabilités
Autorité	exercé sur les enfants soumise au mari	sociale religieuse

* * *

Nous retrouvons ailleurs qu'au Soudan la structure narrative générative du thème de la préférence parentale (paternelle ou maternelle) motivant le destin favorisé du Blanc dont les plus illustres sont des versions syncrétiques africaines de l'histoire de Jacob et d'Esau. (*Genèse XXV et XVII*). Il y a partout, au moins au titre de potentialité des relations privilégiées entre un des parents et un des enfants. Ces relations peuvent impliquer, sans l'exiger, l'existence de

rapports privilégiés entre l'autre parent et l'autre enfant. Le résultat de ces relations initiales est l'inégalité instaurée entre les descendance des deux enfants. Nous voyons ainsi que l'ensemble soudanais examiné ne fait que réaliser une des virtualités idéologiques et narratologiques du thème

BIBLIOGRAPHIE

- BEIDELMAN, Thomas O. (1963) "A Kaguru Version of the Sons of Noah", *Cahiers d'Etudes Africaines* 12, 3-4: 474-490.
- CRAZZOLARA, S. C. (1953) *Zur Gessellschaft und Religion der Nuer*, Wien-Mödling, Anthropos.
- DENG, Francis M. (1978) *African of Two Worlds*, New Haven -London, Yale University Press.
- GÖRÖG-KARADY, Veronika (1968) "L'origine de l'inégalité des races: Etude de trente-sept contes africains", *Cahiers d'Etudes Africaines* 30: 209-309.
- (1976) *Noirs et Blancs. Leur image dans la littérature orale africaine*, Paris, SELAF.
- (1977) "Parental Preference and Racial Inequality: An Ideological Theme in African Oral Literature", *Forms of Folklore in Africa. Narrative, Poetic, Gnostic, Dramatic*. Bernth Lindfors ed., Austin-London: 101-134.
- (1984) "Vili Genesis Stories: Texts and analysis", *Research in African Literatures* 15 (2): 238-261. / Special Issue on African Oral Narrative/.
- HOFMAYR, Wilhelm (1925) *Die Schilluk*, Wien-Mödling, Anthropos.
- LIENHARDT, Godfrey (1961) *Divinity and Experience. The Religion of the Dinka*, Oxford, Clarendon Press.
- REIK, Theodor (1958) *Myth and Guilt, the Crime and the Punishment of Mankind*, London, Psychological Institute.
- RÖHRICH, Lutz (1968) *Adam und Eva das erste Menschenpaar in Volkunst und Volksdichtung*, Stuttgart, Müller & Schindler.
- WESTERMANN, Diedrich (1912) *The Shilluk People*, Berlin, D. Reimer.